

Arrêté du 26 juillet 2021 modifiant l'annexe de l'arrêté du 12 février 2020 fixant un modèle d'avis pour la passation des marchés publics répondant à un besoin d'une valeur estimée entre 90 000 € hors taxes et les seuils de procédure formalisée

Art. 2. – Le présent arrêté entre en vigueur le 1er janvier 2022.

Avis d'appel public à concurrence

1) Identification de l'Acheteur

Nom complet de l'acheteur : **COMMUNE DE ROSENAU**

Numéro national d'identification :

SIRET : **216 802 868 000 10**

Ville : **ROSENAU**

Code Postal : **68128**

Groupement de commande : (L'acheteur doit déterminer s'il est dans une situation de groupement de commandes au sens des articles L. 2113-6 et suivants du code de la commande publique.) **NON**

2) Communication

Moyen d'accès aux documents de la consultation :

Lien URL vers le profil d'acheteur : <https://marchespublics-amhr.safetender.com> .

Identifiant interne de la consultation : **Rf du marché**

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : (L'acheteur indique si l'opérateur économique pourra trouver l'intégralité des documents de la consultation sur le profil d'acheteur) : **OUI**

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : (L'acheteur indique s'il utilise des moyens de communication non communément disponibles. (Qui ne rentrent donc pas dans les critères établis par l'article R. 2132-8 du code de la commande publique) : **NON**

Nom du contact : **Mr BIRY**

Adresse mail du contact : dgs@rosenau.fr

3) Procédure

Type de procédure : [Procédure adaptée](#)

Conditions de participation * : *Au moins un des trois champs est obligatoire :*

1 : Aptitude à exercer l'activité professionnelle :

[Attestation ORIAS](#)

[Lien ACPR](#)

2 : Capacité économique et financière :

3 : Capacité techniques et professionnelles :

[Justifications à fournir par le soumissionnaire sur ses qualités et capacités énoncées dans le règlement de consultation.](#)

Technique d'achat : [Sans objet](#)

(Si l'acheteur a recours à l'une des techniques d'achat listées dans l'article L. 2125-1 du code de la commande publique, il le précise. Sinon, il renseigne « sans objet »)

(si accord-cadre : merci de préciser : identification du type d'acheteurs intervenant)

Date et heure limite de réception des plis : [08 décembre 2025 – 12 h 00](#)

Présentation des offres par catalogue électronique : [Autorisée.](#)

Réduction du nombre de candidat : *(L'acheteur indique si un nombre maximum de candidats invités à participer est fixé pour ce marché) :* [NON](#)

Possibilité d'attribution sans négociation (Attribution sur la base de l'offre initiale)

En cochant oui, l'acheteur se laisse la possibilité d'attribuer le marché sur la base de l'offre initiale. Il peut malgré tout décider de ne pas le faire dans la suite de la procédure de passation. Néanmoins, il est déconseillé de cocher systématiquement la case « oui ». Cocher « non » peut être un signal positif envoyé aux opérateurs économiques, car elle leur donne la certitude qu'ils pourront améliorer leur première offre dans la suite de la procédure de passation. : [NON](#)

L'acheteur exige la présentation des variantes : *L'acheteur précise s'il exige ou non la présentation de variantes lors de la remise d'une offre (R. 2151-9). En revanche, s'il souhaite interdire les variantes, il doit le mentionner clairement dans la rubrique « informations complémentaires » :* [NON](#)

Critères d'attribution :

Critères	Pondération
1- Valeur technique	55
2- Prix	45

4) Identification du marché

Intitulé du marché : Souscription des contrats d'assurances pour la Commune de ROSENAU

Type de marché : Service

Travaux, Service ou Fourniture

Lieu principal d'exécution du marché : MAIRIE DE ROSENAU

Consultation à tranches : *(L'acheteur définit s'il s'agit d'une consultation comportant plusieurs tranches (au sens des articles R. 2113-4 et suivants du code de la commande publique))* : NON

La consultation prévoit la réservation de tout ou partie du marché : *(L'acheteur indique si le marché, ou un (ou plusieurs) des lots du marché est réservé (au sens des articles L. 2113-12 à L. 2113-16 du code de la commande publique))* : NON

1. Marché réservé à une entreprise adaptée, un établissement de service d'aide par le travail ou une structure équivalente, employant au moins 50% de travailleurs handicapés

2. Marché réservé à une structure d'insertion par l'activité économique ou structure équivalente, employant au moins 50% de travailleurs défavorisés

3. Marché portant uniquement sur les services sociaux et autres services spécifiques, réservé aux entreprises de l'économie sociale et solidaire ou structure équivalente

5) Lots

Marché alloti : OUI

L'opération est composée de 4 lots distincts, à savoir :

Lot 1 : assurance des dommages aux biens et des risques annexes

Classification CPV : Objet principal : 66515000-3

Lot 2 : assurance des responsabilités et des risques annexes

Classification CPV : Objet principal : 66516000-0

Lot 3 : assurance des véhicules à moteur et des risques annexes

Classification CPV : Objet principal : 66514110-0

Lot 4 : assurance de la protection juridique

Classification CPV : Objet principal : 66513000-9

6) Informations complémentaires

Visite obligatoire : [NON](#)

Autres informations complémentaires : [Les variantes à l'initiative du candidat ne sont pas autorisées](#)